

**DURÉE**  
14 jours (soit 112 heures)

**PRIX**  
**4 357,50 € HT par participant**  
Soit 5 229€ TTC  
Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne de formation juridique, technique ou dans le domaine de l'assurance, souhaitant s'initier au suivi de l'expertise d'assuré

- Gestionnaire de sinistres assurances
- Juriste
- Technicien
- Agent d'assurances
- Candidat expert d'assurances
- Responsable contentieux
- Artisan et chef d'entreprise du bâtiment

**PRÉREQUIS**

- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

**PÉDAGOGIE**

La formation est réalisée en deux temps : une partie en présentiel et une partie en distanciel.

Alternance d'exposés, de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques.

Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

Questionnaire de satisfaction

# EXPERT D'ASSURÉ

## FORMATION MIXTE (PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL)

**OBJECTIFS**

- Déterminer les causes et origines d'un sinistre I.A.R.D
- Estimer les dommages et préjudices subis
- Analyser les conditions contractuelles et les responsabilités
- Assurer la relation entre les sinistrés et les compagnies d'assurance
- Rédiger les rapports d'expertise dans les délais impartis

**PROGRAMME****Présentiel :**

- Les fondamentaux en droit de l'immobilier utiles à l'expert (1 jour)
- Les fondamentaux en droit de la construction utiles à l'expert (1 jour)
- Assurances habitat (1 jour)
- Les expertises d'assurance en bâtiment (1 jour)
- Les modes d'expertise amiable en bâtiment (1 jour)
- L'expertise de justice civile en bâtiment (1 jour)
- Chronologie et processus des opérations d'expertise (1 jour)
- Réunion d'expertise (1 jour)
- Chiffrages en expertise (1 jour)
- Rédaction d'un rapport d'expertise (1 jour)

**Distanciel :**

- Expertise pénale (4 heures – visioconférence)
- Incendie (7 heures – visioconférence)
- Recherche de fuites, dégâts des eaux (4 heures – visioconférence)
- Convention IRSI (1 heure 30 – e-learning)
- Comprendre l'assurance et ses acteurs (45 minutes – e-learning)
- Les caractéristiques du contrat d'assurance (1 heure – e-learning)
- Gestion du risque inondation CAT NAT (30 minutes – e-learning)
- Pathologies de la construction (9 heures – e-learning)
- Médiation (4 heures – visioconférence)

**VALIDATION**

Sous réserve d'assiduité à la formation et de réussite aux évaluations, le stagiaire recevra :

- Une attestation de fin de formation

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

